

POLITIQUE SANTE SECURITE

EDF Renouvelables place chaque salarié ainsi que toute personne amenée à intervenir sur ses activités au cœur de ses priorités et fait de la santé sécurité sa **première responsabilité**.

En ligne avec l'Ambition Humaine portée par le Groupe EDF au travers de sa stratégie « CAP 2030 », EDF Renouvelables s'engage pour garantir la sécurité et protéger la santé de ses collaborateurs, de ses prestataires et des tiers et le traduit par ces objectifs : **éradiquer les accidents mortels et graves, maîtriser nos risques, et protéger la santé**.

Nos engagements :

- ❖ Poursuivre le renforcement et adopter une démarche d'amélioration continue de notre organisation en matière de santé sécurité en nous appuyant sur le référentiel BEST^(*) et les Règles Vitales du groupe EDF;
- ❖ Prévenir et maîtriser les risques pour la santé et la sécurité associés à nos activités et les intégrer dans nos prises de décisions ;
- ❖ Piloter le déploiement de notre politique santé sécurité et fournir les ressources appropriées pour atteindre les objectifs fixés ;
- ❖ Promouvoir notre ambition en interne et à l'externe, l'esprit d'équipe, et le partage de bonnes pratiques ;
- ❖ Nous impliquer personnellement, par une attitude exemplaire et une présence sur le terrain.

Nos attentes :

- ❖ Chaque société contrôlée par EDF Renouvelables mettra en œuvre localement, sous la responsabilité de son management, notre politique santé sécurité et ce, dans le respect des réglementations en vigueur et autres exigences locales ;
- ❖ Les managers, avec l'appui de la filière santé sécurité, seront les premiers acteurs du déploiement de notre politique santé sécurité et seront exemplaires dans la promotion de notre ambition ;
- ❖ Les salariés seront responsabilisés et une culture de confiance, de bienveillance, et de transparence sera encouragée ;
- ❖ Nos partenaires, prestataires et fournisseurs seront associés à notre ambition et contribueront à l'atteinte de nos objectifs.

Parce que nous avons la conviction que la santé sécurité est non seulement un élément essentiel de notre culture mais aussi un facteur d'excellence opérationnelle, nous comptons sur la mobilisation de tous.

Paris La Défense, le 19 février 2019



Bruno Bessasson, CEO

Bruno Fyot, COO

Frédéric Belay, EVP International Operations

Béatrice Buffon, EVP Renewable Marine Energies

Nicolas Couvenc, EVP France

Antoine Genevois, Secrétaire Général & Directeur Juridique

Tristan Grimbart, EVP North America

Nathalie Guyot, EVP HR

Thierry Muller, EVP O&M

Denis Rouhier, CEO

Jean-Philippe Salomé, EVP Industry

^(*) Building Excellence in Safety Together (ou Bâtir Ensemble la Sécurité au Travail), exigences du groupe EDF pour le management de la santé sécurité

POLITIQUE SANTE SECURITE – NOTE D’ORGANISATION

Cette note a pour objectif de préciser les principales attentes et exigences associées au déploiement de la politique Santé Sécurité. Celles-ci sont applicables à chaque société contrôlée par EDF Renouvelables.

1. LEADERSHIP ET ORGANISATION

- ❖ Les managers portent la responsabilité de la santé sécurité de leurs équipes et s’assurent de fournir les ressources (humaines, financières, etc.) et les moyens (équipements, formations, etc.) nécessaires pour y parvenir. Ils prennent en compte les exigences en matière de santé sécurité au sein de leurs activités et intégreront la santé sécurité dans leurs prises de décision.
- ❖ Les managers partagent la vision santé sécurité d’EDF Renouvelables et participent au développement d’une culture santé sécurité juste et équitable; l’esprit d’équipe et la transparence sont encouragés au sein des équipes et les succès célébrés.
- ❖ Les managers font preuve d’exemplarité sur les sujets santé sécurité et sont présents sur le terrain. En particulier, les managers réalisent des Visites Hiérarchiques de Sécurité, contribuent au déploiement des Messages Sécurité, et participent aux analyses d’accidents significatifs survenus dans leur périmètre d’activité.
- ❖ Une démarche de vigilance partagée, s’appuyant sur la confiance, la bienveillance et la transparence au sein des équipes, est développée afin d’encourager les comportements responsables et réduire les situations à risque.
- ❖ Une fonction Santé Sécurité centrale appuie la direction générale et coordonne le management de la santé sécurité au sein du groupe.
- ❖ Chaque entité désigne un référent santé sécurité dont le rôle et les responsabilités sont clairement définis par le management local. Celui-ci apporte son appui au management local pour garantir le déploiement de la politique et du programme santé sécurité, mettre en place l’organisation nécessaire au management de la santé sécurité au sein de l’entité, et déployer les actions nécessaires afin de maîtriser et limiter les risques auxquels les salariés et les intervenants externes peuvent être exposés dans le contexte propre à leur entité.
- ❖ Une communauté Santé Sécurité, rassemblant les référents santé sécurité de chaque entité, veille de façon régulière à coordonner le déploiement de la politique et du programme entre les entités du groupe et la direction, et à partager les expériences et les bonnes pratiques entre les entités, afin de développer l’expertise au sein d’EDF Renouvelables.
- ❖ Une représentation d’EDF Renouvelables est assurée au sein des comités, réseaux et groupes de travail Santé Sécurité du groupe EDF.

Titre	Révision	Date	N° de page
Politique Santé Sécurité – Note d’organisation	1	19/02/2019	Page 2 / 6

2. INCIDENTS

- ❖ Tous les événements santé sécurité sont systématiquement identifiés, analysés, tracés et des actions sont définies pour prévenir leur récurrence. En particulier, les événements jugés significatifs (accidents graves et « événements à haut potentiel » ou « HPE ») font l'objet d'une analyse approfondie et les enseignements sont partagés auprès des équipes en interne, avec le groupe EDF et à l'externe (partenaires, prestataires, fournisseurs) le cas échéant.
- ❖ Un système de remontée des accidents, presqu'accidents et situations dangereuses (incluant des propositions d'actions correctives ou préventives) est mis en place pour permettre à chacun d'être acteur de sa sécurité et de celle des autres.
- ❖ Les éventuelles situations d'urgence santé sécurité sont identifiées ; une organisation (procédure, personnel, formation, équipement) est définie pour répondre à ces situations et testée lors d'exercices réguliers.

3. PARTENAIRES, PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS

- ❖ Un support approprié est apporté à nos projets pour que nos exigences santé sécurité soient prises en compte et respectées par les partenaires, prestataires et fournisseurs impliqués.
- ❖ Nos partenaires sont sensibilisés à notre démarche et la santé sécurité est prise en compte dans nos pactes d'actionariat.
- ❖ Nos prestataires et fournisseurs font l'objet d'une évaluation, d'une sélection, d'un engagement, d'un suivi et d'un retour d'expérience, prenant en compte des critères santé sécurité.
- ❖ Des relations constructives, bâties sur le partage d'expérience et l'échange de bonnes pratiques, sont établies avec nos principaux prestataires et fournisseurs.
- ❖ Une représentation est assurée dans les principaux réseaux professionnels des énergies renouvelables afin de collecter les informations, pratiques, ou recommandations santé sécurité du métier et faire entendre notre point-de-vue.

4. GESTION DES RISQUES ET SECURITE DES INSTALLATIONS

- ❖ Les dangers auxquels les personnes peuvent être exposées dans le cadre de leur activité sont identifiés et les risques qui en découlent sont évalués, de façon à définir les actions de prévention nécessaires à mettre en œuvre pour protéger leur santé.
- ❖ Les Règles Vitales du groupe EDF sont déployées à l'ensemble de l'organisation et partagées avec nos prestataires et fournisseurs. Leur application est contrôlée et des mesures sont prises en cas d'écart.
- ❖ La sécurité de nos installations ou équipements est évaluée le plus en amont possible, en lien avec nos fournisseurs, de façon à minimiser les impacts sur la santé ou la sécurité des personnes qui les utilisent.

Titre	Révision	Date	N° de page
Politique Santé Sécurité – Note d'organisation	1	19/02/2019	Page 3 / 6

- ❖ Les risques santé sécurité inhérents à nos activités et projets sont systématiquement évalués le plus en amont possible et en particulier dans le cas de nouvelles activités, projets, acquisitions (due diligence) ou de modifications majeures au sein de de ces derniers.
- ❖ Une démarche est prise pour adapter le travail aux possibilités des salariés en tenant compte de leur état de santé, tant dans un contexte d'activité normale qu'au regard de circonstances particulières.
- ❖ Une organisation est mise en place pour permettre aux salariés de s'exprimer sur les sujets santé sécurité qui les concernent et de faire des propositions d'amélioration innovantes.

5. SUIVI ET EVALUATION DE LA PERFORMANCE

- ❖ Une organisation est mise en place pour permettre l'identification et la prise en compte des exigences en santé sécurité – réglementaires ou autres – applicables à nos activités.
- ❖ Des objectifs chiffrés sont définis sur le périmètre EDF Renouvelables, déclinés localement, et sont revus annuellement sur la base des résultats atteints.
- ❖ Un programme santé sécurité est défini sur le périmètre EDF Renouvelables et décliné localement pour permettre d'atteindre les objectifs fixés.
- ❖ Des indicateurs santé sécurité sont définis au niveau d'EDF Renouvelables et déclinés localement pour permettre de suivre la performance santé sécurité de l'organisation. Localement, ces indicateurs sont adaptés en fonction de la taille et de l'activité de l'organisation.
- ❖ La performance santé sécurité (objectifs et programme) est suivie, analysée et partagée périodiquement. En particulier, une revue annuelle est réalisée afin d'effectuer le bilan de l'année écoulée et de revoir les objectifs et les actions de l'année suivante, dans un but d'amélioration continue.
- ❖ L'équipe de direction pilote les revues de performance santé sécurité, avec l'appui de la filière santé sécurité.
- ❖ La performance en santé sécurité des managers est évaluée sur la base d'objectifs d'activité et objectifs individuels préalablement définis.
- ❖ Des objectifs individuels en lien avec la santé sécurité sont définis pour chaque salarié selon leurs activités et leurs responsabilités.
- ❖ Des visites ou revues d'experts santé sécurité sont organisées au sein des entités du groupe pour identifier et partager les bonnes pratiques.

6. DOCUMENTATION, FORMATION ET COMPETENCES

- ❖ Un système documentaire est établi, maintenu et mis à jour pour définir, encadrer ou accompagner nos pratiques en matière de santé sécurité, en lien avec le référentiel BEST.
- ❖ Des programmes de formation adaptés sont développés et proposés aux managers pour leur permettre d'accompagner efficacement le déploiement de la politique dans leur périmètre d'activité.
- ❖ Des programmes de formation sont développés pour accompagner le salarié, dès son arrivée et tout au long de sa présence dans l'entreprise, afin de lui donner les moyens et compétences nécessaires pour effectuer son travail en toute sécurité.
- ❖ Un plan de formation santé sécurité est défini chaque année et sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi régulier.
- ❖ Un plan de communication est défini et revu annuellement afin de mener régulièrement des campagnes de communication et de sensibilisation sur des sujets santé sécurité à l'échelle du groupe et relayées localement.

DOCUMENTS SUPPORT (LISTE AU 19/02/2019) (*)

Élément	Document
1. Leadership et organisation	EEN-HSE-PO01 – Daily Safety Messages EEN-HSE-PO02 – Manager Safety Tours H&S Community organization note
2. Incidents	EEN-HSE-PR02 – Incident reporting and investigation EEN-HSE-FO01 – Safety Fact Sheet EEN-HSE-FO02 – Initial Event Brief SAHARA User Guide
3. Partenaires, prestataires et fournisseurs	EEN-HSE-PO04 – Contractor Management Guidelines
4. Gestion des risques et sécurité des installations	EEN-HSE-PO05 – Driving Safety EEN-HSE-PO06 – On-site events EEN-HSE-PO07 – Working at height EEN-HSE-PO08 – Electrical work (draft) EEN-HSE-PO09 – Risk management (draft) EEN-HSE-PO10 – Manual handling EEN-HSE-PO11 – PPE (draft) Règles Vitales du groupe EDF
5. Suivi et évaluation de la performance	EEN-HSE-PR01 – H&S reporting
6. Documentation, formation et compétences	

EEN-HSE-**POxx** : ligne directrice (i.e. pratique recommandée)

EEN-HSE-**PRxx** : procédure (i.e. manière spécifiée de réaliser une activité ou un processus)

EEN-HSE-**FOxx** : formulaire / modèle de document

(*) L'ensemble de la documentation Santé Sécurité disponible est accessible sur [OXYGEN / Santé Sécurité / Politique et procédures](#).